

BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT



COTE D'IVOIRE

**PROPOSITION VISANT L'OCTROI D'UN DON DE NEUF CENT SOIXANTE SEPT
MILLE DOLLARS DES ETATS-UNIS (967 000 USD) AU TITRE DE L'AIDE
HUMANITAIRE D'URGENCE EN FAVEUR DES POPULATIONS AFFECTEES PAR LES
INONDATIONS SUITE AUX PLUIES DILUVIENNES A ABIDJAN**

DEPARTEMENTS RDGW/PGCL

Octobre 2018

TABLE DES MATIÈRES

I. INTRODUCTION ET JUSTIFICATION DE L'AIDE	1
Introduction et contexte.....	1
Justification de l'aide humanitaire d'urgence.....	3
II. PRESENTATION SOMMAIRE DE L'APPEL À L'AIDE D'URGENCE.....	4
III. PRESENTATION DE L'OPERATION DE LA BANQUE	5
Objetif de l'opération	5
Description détaillée de l'opération.....	5
Coût de l'opération	6
Mise en œuvre de l'opération	7
Dispositions sur les acquisitions	8
Dispositions en matière de gestion financière et décaissement	9
Calendrier d'exécution	11
Supervision et audit.....	11
IV. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	12
Conclusion	12
Recommandations	12

Annexe 1 : Carte administrative de la Commune de Cocody, Abidjan

Annexe 2.1 : Carte des zones inondables habitées de Cocody

Annexe 2.2 : Carte de risque d'inondation de la ville d'Abidjan

Annexe 3 : Requête du Gouvernement de Côte d'Ivoire

Annexe 4 : Coûts détaillés de l'aide d'urgence

Annexe 5.1 : Aperçu des prestations de service en vue de la prévention des inondations – Prestations d'information, sensibilisation générale et éducation des populations, contre les risques d'inondation et de catastrophes naturelles

Annexe 5.2 : Aperçu des prestations de service en vue de la prévention des inondations – Prestations en matière d'évaluation –prévision et résilience des populations de Cocody aux risques d'inondation par approche géospatiale

Annexe 6 : Présentation de la Mairie de Cocody

Annexe 7 : Résumé des modalités de passation des marchés

Annexe 8: Plan de passation de marchés

Equipe de travail	Samba KAMARA, RDGW.0 ; Ibrahim SANOGO, RDGW.2; Muriel KEI-BOGUINARD, PGCL.1; Pierre OUEDRAOGO, SNFI.1; Oumar OUATTARA, SNFI.2
-------------------	---

Matrice simplifiée des résultats

Pays et nom du projet : COTE D'IVOIRE - Proposition visant l'octroi d'un don de 967 000 USD au titre de l'aide humanitaire d'urgence en faveur des populations affectées par les pluies diluviennes à Abidjan, Côte d'Ivoire.

Objectif du projet: Contribuer à la satisfaction des besoins en hébergement, aliments et médicaux essentiels des populations affectées par les pluies diluviennes à Abidjan, Côte d'Ivoire et prévenir de telles catastrophes.

CHAÎNE DES RÉSULTATS		INDICATEURS DE PERFORMANCE			MOYENS DE VÉRIFICATION	RISQUES/ MESURES D'ATTÉNUATION
		Indicateur (y compris les ISC)	Situation de référence	Cible		
IMPACT	Retour aux conditions initiales de vie d'avant les inondations	Population affectée par les inondations dans la Commune de Cocody	3180 personnes affectées dans la Commune	Proche de 0% à fin 2018	Rapport de la cellule de mise en œuvre de l'opération de la Mairie de Cocody	<p>Risque Difficulté de distribution des produits à cause de l'afflux de fausses victimes.</p> <p>Mesure d'atténuation La cellule de mise en œuvre de la mairie se fera accompagnée par la Police municipale dont l'intervention empêchera à des soi-disantes victimes de s'infiltrer</p>
	<p>Les ménages et étudiants ciblés par l'opération sont en mesure de satisfaire leurs besoins minimums en matière de logement, alimentation et en soins médicaux.</p> <p>Réhabilitation et gestion des risques.</p>	<p>Nb de personnes ayant reçu des produits alimentaires</p> <p>Nombre de centres de santé fonctionnels disposant d'un stock de médicaments essentiels</p> <p>Nombre d'édifices publics réhabilités et personnes sensibilisées et éduquées afin de faire face à la résurgence des inondations</p> <p>Système d'alerte mis en place</p>	<p>0</p> <p>0</p> <p>0</p> <p>0</p>	<p>250 ménages et 1000 étudiants (2835 personnes)</p> <p>centres de santé</p> <p>3 toitures de l'école publique château d'eau et bureaux de l'état civil réhabilités et 100 000 personnes sensibilisées.</p> <p>1 système d'alerte et plateforme d'échanges mis en place</p>	Rapports d'activités de la Mairie de Cocody	<p>Risque : mauvaise utilisation d'une partie des vivres et des médicaments apportés.</p> <p>Atténuation : la Mairie a une expérience avérée dans l'assistance d'urgence. Les autorités coutumières et religieuses dans la Commune seront étroitement associées aux opérations de distribution et de sensibilisation</p>

PRODUITS	Produits alimentaires et médicaments essentiels mis à disposition des populations affectées par les inondations, sensibilisation et système d'alerte	Quantité de vivres et non vivres achetés et distribués. Quantité de médicaments essentiels distribués Quantité de kits scolaires distribués Nombre de toitures de salles de classes et bureau de l'état civil réhabilités Nombre de personnes sensibilisées système d'alerte et plateforme d'échanges mis en place	0 0 0 0 0 0	65 tonnes de vivres et non vivres 85 tonnes de médicaments essentiels 1500 kits (étudiants et élèves) distribués 3 toitures de salles de classes et bureau de l'état civil 100 000 nombre de personnes sensibilisés 1 système d'alerte et plateforme d'échanges mis en place	Rapports périodiques de la Mairie	Risque : mauvaise utilisation d'une partie des vivres et des médicaments apportés. Atténuation : la Mairie a une expérience avérée dans l'assistance d'urgence. Les autorités coutumières et religieuses dans la Commune seront étroitement associées aux opérations de distribution.
ACTIVITES	Activité 1 : Acquisition de kits alimentaires et bons d'appui au relogement des familles Activité 2 : Acquisition Kits pour étudiants Activité 3 : Acquisition de Kits scolaires aux enfants des familles sinistrées Activité 4 : Acquisition de kits de médicaments pour le renforcement des services de cinq (5) centres de santé de Cocody Activité 5 : Réhabilitation du Bloc A et B de l'EPP de Cocody-Château d'eau et réhabilitation de la couverture du bâtiment de l'état civil de la Mairie Activité 6 : Prestations des services de sensibilisation, suivi et opérationnalisation des comités de veille dans les quartiers et prévention des inondations Activité 7 : Gestion du Projet				Activité 1 : 170 862 dollars EU (95 500 000 FCFA) Activité 2 : 152 971 dollars EU (85 500 000 FCFA) Activité 3 : 23 527 dollars EU (13 150 000 FCFA) Activité 4 : 162 299 dollars EU (90 713 800 FCFA) Activité 5 : 88 861 dollars EU (49 566 200 FCFA) Activité 6 : 339 935 dollars EU (190 000 000 FCFA) Activité 7: Gestion du projet: 28545 dollars EU (16 000 000 FCFA) <u>Total: 967 000 dollars EU (540 430 000 FCFA)</u>	

1 Introduction et Contexte

1.1 La Côte d'Ivoire présente l'aspect d'un quadrilatère, dont le sud offre une façade de 520 km sur l'océan Atlantique, dans la partie occidentale du golfe de Guinée. Le pays est caractérisé par un relief peu élevé. Les terres sont constituées en majeure partie de plateaux et plaines. Les eaux, qui couvrent environ 4 462 km², soit 1,38 % de la superficie totale du pays, sont constituées au sud par l'océan (Atlantique), les lagunes, ainsi que d'eaux mortes. De nombreux cours d'eau avec souvent des débits extrêmes, drainent tout le territoire. Au nombre de ceux-ci figurent quatre grands fleuves. À cet ensemble s'ajoutent des ruisseaux et plusieurs étendues marécageuses.

1.2 La ville d'Abidjan, capitale économique de la Côte d'Ivoire est la ville la plus peuplée de l'Afrique de l'Ouest francophone. L'agglomération d'Abidjan est située au sud de la Côte d'Ivoire, au bord du Golfe de Guinée et traversée par la lagune Ébrié. Elle comptait en 2014, 4 707 000 habitants soit 20 % de la population totale du pays, tandis qu'elle représenterait 60 % du produit intérieur brut du pays. Abidjan connaît une forte croissance caractérisée par une urbanisation galopante. La ville d'Abidjan s'étend sur une superficie de 422 km² alors que le district d'Abidjan s'étend sur 2 119 km². Elle connaît ces dernières années une forte croissance démographique qui s'est accompagnée d'une urbanisation accélérée. En effet, les projections montrent que la population urbaine de Côte d'Ivoire devrait augmenter de 56,6 à 62,8%, pour les années 2020 à 2030 (UN-Habitat, 2008). Cette tendance à l'urbanisation est plus accentuée à Abidjan, la capitale économique, avec un taux d'urbanisation estimé à 97,3% (INS, 2014).

1.3 Depuis quelques années, la Côte d'Ivoire connaît des aléas naturels tels les inondations, les glissements de terrains, les sécheresses, la dégradation des terres, la baisse du débit des fleuves et l'érosion côtière, qui ont des impacts socio-économiques certains, notamment des pertes matérielles et des pertes en vies humaines. La fréquence de ces aléas a augmenté depuis ces dernières années, notamment en ce qui concerne les inondations et les glissements de terrains qui interviennent surtout à Abidjan pendant les saisons de pluie. Pour faire face à ces événements extrêmes ou catastrophes, la Côte d'Ivoire dispose d'un certain nombre de plans sectoriels et de structures. Il faut néanmoins relever que l'insuffisance des moyens ne permettent pas toujours une pleine efficacité dans les réponses aux catastrophes dont les impacts sont multidisciplinaires.

1.4 Les conditions topographiques, pluviométriques et pédologiques prédisposent différentes communes d'Abidjan à l'aléa inondation. Cependant, l'habitat spontané et anarchique, l'obstruction des caniveaux et des avaloirs, les constructions anarchiques, l'annexion des ouvrages d'assainissement et de drainage, les vols de tampons et de regards à travers la commune, l'urbanisation anarchique et l'utilisation des ouvrages d'assainissement comme dépotoirs contribuent à fragiliser davantage le territoire communal de Cocody tout en exposant les populations aux inondations en saison de pluie. Comme perspectives dans la commune de Cocody, il a été instauré dans les différents quartiers des Comités de veille, chargés de la sensibilisation, du curage systématique des ouvrages d'assainissement et l'actualisation du schéma directeur d'assainissement qui s'avèrent plus que jamais nécessaire mais dont l'efficacité est relative, à cause du manque de moyens financiers. L'objectif visé, à travers la mise en place de Comité de veille est d'instaurer une prise de conscience individuelle et collective de la part

des populations quant aux nuisances qu'engendrent et continueront d'engendrer, l'action des citoyens.

1.5 La Commune de Cocody (**Annexe 1**) est l'une des Communes du District d'Abidjan (capitale économique de la Côte d'Ivoire). Elle est située au Nord-Est d'Abidjan. Elle compte une superficie de 144,59 km² (20,8% de la surface totale d'Abidjan). Le recensement de 2014 donne une population de 447 000 habitants soit près du double de la population de 1998 qui était estimée à 251741 habitants (INS, 2014). Ces dernières décennies, la commune de Cocody a connu une rapide augmentation de sa population qui s'est suivie d'une demande accrue de ses terres urbaines et une transformation notoire de l'environnement naturel en bâtis. Cependant, cette rapide urbanisation semble ne pas tenir compte de l'évolution du climat, avec ses corollaires d'élévation de la température et l'occurrence de pluies extrêmes, générant ainsi des zones plus vulnérables aux aléas climatiques. C'est ainsi que de 1986 à 2014, la commune de Cocody a subi une rapide urbanisation, caractérisée par une augmentation de près de 124% des bâtis. Aussi, outre les actes d'incivisme (défaillance du système de drainage, à la mauvaise gestion des ordures ménages et à l'urbanisation rapide), plusieurs quartiers de Cocody ont-ils été identifiés comme des hot-spots des inondations. Ce sont, en occurrence les quartiers de la Palmeraie, de Bonoumin, d'Angré, de la Riviera-Sideci et de la Riviera-Sogefiha.

1.6 Le risque d'inondation est devenu de plus en plus élevé sur le district d'Abidjan, notamment dans les communes d'Abobo, d'Attécoubé, Cocody, Koumassi, Yopougon mais aussi sur toutes les villes du littoral (**Annexe 2**). Dans ce contexte, la Côte d'Ivoire, particulièrement la ville d'Abidjan et sa banlieue ont enregistré des pluies diluviennes dans la nuit du 18 au 19 juin 2018 provoquant la perte de près de vingt (20) vies humaines, plusieurs centaines de blessés, d'importants dégâts matériels et le déplacement de plusieurs milliers de personnes. Le plus lourd bilan a été enregistré à Cocody Riviera où l'on a dénombré douze victimes souvent piégées et emportées par des torrents d'eau et de boue qui sont montées parfois jusqu'à 1,5 mètres.

1.7 En outre, dans la commune de Cocody, les inondations ont engendré : (i) le déplacement de près de 480 ménages soit environ 2 180 personnes dont 1200 enfants âgés de 7 à 12 ans qui ont été hébergés sous des chapiteaux mis à la disposition de la Mairie par le Gouvernement ; (ii) la perte de l'habitat précaire pour environ 1 000 élèves et étudiants dont près de 280 filles qui squattent, depuis la survenance des inondations, au bénéfice de la fermeture des classes les amphithéâtres de l'Université Houphouët Boigny ; (iii) la destruction des toitures de 2 salles de classes de l'école primaire public du château d'eau (première école publique à Abidjan) et la toiture des bureaux de l'état civil de la Mairie de Cocody ; (iv) la destruction de plusieurs jardins publics et ronds-points. Pour éviter, à l'avenir de ce genre de catastrophe resurgisse, il est impérieux de mettre en place, d'une part, grâce à une étude approfondie que conduira le Centre Universitaire et d'Application en Télédétection (CURAT) de l'Université Felix Houphouët Boigny de Cocody-Abidjan, en vue de cartographier les zones inondables et mettre en place un mécanisme d'alerte et de relai de l'information auprès des populations cibles, et d'autre part, à travers des campagnes d'information, sensibilisation générale et d'éducation des populations, contre les risques d'inondation et de catastrophes naturelles que conduit déjà pour la Mairie l'ONG internationale Earth Rights Institute.

2 Justification de l'aide humanitaire d'urgence

2.1 Deux des trois types de situations d'urgence, chacune justifiant une intervention humanitaire de la Banque, se sont produits concomitamment à Abidjan. En effet, les populations de la capitale font face à la fois à une catastrophe naturelle (inondations) et à un manque de ressources pour se reloger ou reprendre une « vie normale ». Certaines familles et étudiants ont abandonné leur lieu de résidence et se sont installées sous des chapiteaux, squattés des amphithéâtres ou perdu leurs moyens de production. Ces dernières ont reçu à ce jour une assistance limitée en matière de vivres, à cause du nombre de personnes concernées qui rend aléatoire l'action des autorités. Par conséquent, elles sont dans une situation d'extrême précarité et de grande détresse.

2.2 La situation dans les communes de Cocody satisfait aux trois critères d'éligibilité à l'aide d'urgence de la Banque.

- i) Le Gouvernement de Côte d'Ivoire, a fortiori la commune de Cocody ne sont pas en mesure présentement de faire face à la crise humanitaire avec leurs propres moyens. En effet, le gouvernement a débloqué deux (2) milliards de FCFA soit environ 3,5 millions USD qui ont à peine permis de fournir des vivres et héberger provisoirement certaines populations sinistrées. Le montant débloqué par le gouvernement a aussi permis de reloger près de 230 ménages sur un total de 480 ménages.
- ii) L'aide de la Banque peut être livrée rapidement et efficacement. L'exécution du programme sera confiée à la Mairie de Cocody, qui a une expérience avérée en matière de secours d'urgence et une bonne connaissance des réalités du terrain. Aussi, cette action viendra en complément à celles déjà entreprises.
- iii) Les mesures envisagées visent à ramener un minimum de normalité dans la vie des populations sinistrées, en les aidant à satisfaire leurs besoins primaires (se loger, se nourrir et se soigner).

2.3 Etant donné le niveau élevé de pauvreté des populations touchées, la grande majorité des personnes affectées disposent de très faibles revenus et vivaient déjà dans des habitats précaires, dans les bas-fonds. Il est à craindre également que les quelques moyens de subsistance ne suffisent pas pour permettre aux familles de se reloger dans d'autres quartiers et assurer la rentrée scolaire de leurs enfants. Dans ce contexte, il apparaît primordial de rétablir rapidement les moyens de survie et de relogement des populations concernées, en apportant des appuis ciblés. Le soutien des ménages vulnérables, à travers des actions de renforcement de leurs moyens d'existence, des mesures d'appui au relogement constitue des interventions urgentes à engager à travers la présente opération, pour éviter l'aggravation de la situation des populations sinistrées.

3 Présentation sommaire de la requête du Gouvernement de Côte d'Ivoire

3.1 La présente proposition d'aide d'urgence a été préparée en réponse à la requête adressée à la Banque par le Gouvernement de Côte d'Ivoire par lettre N°0626/MPD/CAB-00/DGPLP/CZM/CA datée du 9 août 2018 et signée par le Ministre du Plan et du Développement (**annexe 3**). La requête de financement à la Banque et à d'autres partenaires présents en Côte d'Ivoire est relative à la mise en place d'un programme d'urgence d'assistance aux populations affectées par les inondations. L'appui sollicité consiste notamment à une aide en vue d'amélioration de l'état nutritionnel, sanitaire et le cadre de vie des populations affectées dans la Commune de Cocody, afin d'éviter que l'état de précarité dans lequel ils se trouvent ne s'aggrave davantage.

3.2 Le Gouvernement avec ses propres moyens, avec l'appui de sociétés privées de la place et des bonnes volontés a remis quelques dons aux différentes communes sinistrées (chapiteaux, huile, riz, nattes etc.) et des enveloppes d'un montant de 150 000 FCFA à près de 230 ménages sur les 480 ménages sinistrés, comme appui pour leur relogement. La Mairie de Cocody est présente dans la zone sinistrée et a surtout assisté les personnes pour les besoins les plus immédiats en termes de moyens de subsistance et sur le plan médical, à travers les sept (7) centres de santé de la municipalité tous localisés dans la Commune de Cocody qui offrent gratuitement des soins à ces populations et aux plus démunis de la municipalité. Ces interventions ne couvrent cependant pas l'ensemble des besoins des personnes affectées par les inondations qui dépassent largement les capacités du Gouvernement.

3.3 Dans le cas spécifique de Cocody, le gouvernement a donné, dès le lendemain de la catastrophe des instructions fermes aux maires des différentes communes du district autonome d'Abidjan en vue de trouver des sites de relogement provisoire pour les familles sinistrées. C'est ainsi que trois (3) chapiteaux ont été dressés pour héberger près de 480 familles soit environ 2180 personnes sinistrées, le temps pour elles de réhabiliter leur maison ou de trouver de nouvelles habitations. Les conditions de relogement des personnes affectées sont très précaires, notamment, pour des raisons sanitaires, de salubrité et de promiscuité. Aussi, à la veille de l'ouverture des classes, les ménages relogés qui ont tout perdu souhaitent trouver des logements définitifs, en vue de pouvoir scolariser leurs enfants.

3.4 A la suite des inondations, un comité interministériel composé de plusieurs départements ministériels dont ceux de la Santé, des Infrastructures économiques, de la Construction et de l'Intérieur et de la sécurité a été réactivé. Ce comité, a invité les structures sous tutelle à continuer les travaux de drainage, de curage de caniveaux...entamés depuis des mois pour lutter contre les inondations.

3.5 Cette opération viendra compléter les aides d'urgences des autres intervenants dans les zones concernées, en appuyant les populations affectées par les inondations à travers : (i) leur relogement ; (ii) la distribution de vivres et non vivres ; (iii) l'appui de relogement accordée à près de 250 ménages et 1000 étudiants dont 280 filles. La requête contribuera à l'amélioration de l'état nutritionnel et sanitaire des populations affectées dans la Commune de Cocody et leur donner les moyens de se reloger, à hauteur de 967 000 USD soit environ 540 430 000 FCFA.

4 Présentation de l'opération de la Banque

4.1 Objectif de l'opération

4.1.1 L'objectif visé par l'aide d'urgence est de contribuer à la satisfaction des besoins en aliments et en soins médicaux des populations affectées par les inondations. Le choix de la commune ciblée, dans la présente opération s'explique par le fait qu'elle constitue la zone la plus affectée.

L'assistance envisagée consiste à distribuer gratuitement des vivres aux populations victimes des inondations en mettant à leur disposition : un kit alimentaire (riz, huile, sucre, matelas...) ; un kit d'urgence et d'équipement en faveur des étudiants sinistrés qui seront hébergés sous les chapiteaux une fois libérés par les familles (matelas, lot de draps, lot de serviettes, seau, produits d'hygiène, bons de relogement; un kit scolaire aux jeunes filles et jeunes garçons (cartable, cahiers, stylos, uniformes), en vue de la prochaine rentrée des classes, un bon de relogement aux familles et étudiants ; la dotation de cinq (5) centres de santé de la Commune situés dans les quartiers sinistrés (Riviera Palmeraie, Riviera Anono, Cocody Danga etc.) de Cocody de lots de médicaments de première nécessité contre le paludisme, le diabète et des réactifs ; l'opérationnalisation des comités de veille, à travers la sensibilisation dans les différentes communes de Cocody et la mise en place d'un système d'alerte afin d'éviter la résurgence d'une telle catastrophe, à travers la sensibilisation, la formation et le suivi dans les différents quartiers. Le programme comprend trois composantes : (i) assistance alimentaire, sanitaire et de relogement d'urgence, (ii) renforcement des capacités et prévention des inondations ; et (iii) gestion du projet.

4.2 Description détaillée de l'opération

4.2.1 L'opération permettra plus précisément, d'une part, l'achat et la distribution de 65 tonnes de vivres (riz, huile, sucre) et non vivres (savon, sel iodé, matelas, nattes) ainsi qu'une aide au relogement ; 1 000 kits d'équipement d'urgence pour les étudiants ; 500 kits scolaires (uniformes d'écoliers, cartables, cahiers, stylos,) ; 7 lots de médicaments essentiels (paludisme, diabète, matériel de laboratoire) et d'autre part, le renforcement des capacités de la Mairie de Cocody et l'amélioration du cadre de vie, (réhabilitation du Bloc A et B de l'école primaire publique de Cocody-Château d'eau et du bâtiment du service d'état civil de la Mairie de Cocody, et organisation de sessions d'information, sensibilisation générale et éducation des populations contre les risques d'inondation et catastrophes naturels en vue de rendre opérationnel les comités de veille dans les différentes communes de Cocody et mettre en place un système de veille et d'alerte afin d'éviter la résurgence d'une telle catastrophe. En ce qui concerne la gestion des bons de relogement, la procédure envisagée consistera à faire émettre par le trésorier payeur de la Mairie des bons de relogement en faveur des futurs bailleurs des personnes affectées bénéficiaires de l'aide au relogement sur présentation des justificatifs nécessaires afin d'éviter la circulation d'espèces. Le tableau des coûts détaillés de l'opération est à l'**annexe 4** et un aperçu des prestations attendues à l'**annexe 5**.

Composante 1 : Assistance alimentaire, sanitaire et de relogement d'urgence

- **Activité 1.1.** Acquisition de vivres et non vivres : environ 65 **tonnes** de riz, d'huile, de sel iodé, savon, sucre, matelas, nattes et appui au relogement des personnes affectées.
- **Activités 1.2.** Acquisition d'équipement d'urgence : **1 000 kits** comprenant chacun 1 matelas (1 place), 1 lot de draps, 1 lot de serviettes, 1 seau d'eau, 1 lot de produits d'hygiène (savon, pâte dentifrice, etc...).
- **Activité 1.3 :** Acquisition de médicaments essentiels : 85 tonnes en 5 lots de médicaments essentiels.
- **Activités 1.4 :** Acquisition de lots de fournitures scolaires : **500 kits** comprenant chacun 2 uniformes, 1 cahier TP 200 Pages, 1 cahier de 200 pages, 1 cahier de 300 pages, 1 ensemble géométrique, 3 stylos (bleu, vert, rouge), 1 cartable d'écolier.

Composante 2 : Réhabilitation, sensibilisation et prévention des risques d'inondations

- **Activité 2.1 :**
 - i) Travaux de plomberie, électricité, couverture et plafonnage des blocs A et B de l'école primaire publique de Cocody château.
 - ii) Travaux, fourniture et pose de tôles bac alu 7/6 de couleur y compris toute suggestion de pose de la toiture du bâtiment du service de l'état civil de la mairie de Cocody.
- **Activité 2.2 :** les prestations de services pour l'organisation de sessions d'information, sensibilisation générale et éducation des populations contre les risques d'inondation et catastrophes naturels seront confiés à l'ONG internationale Earth Rights Institute.
- **Activité 2.3 :** les services de prestation de services en vue de conduire une étude sur la cartographie des zones inondables, l'identification des populations sur lesdites zones, leur sensibilisation et la conception d'un modèle en vue de relayer l'alerte, en cas de pluie seront confiés au Centre Universitaire de Recherche et d'Application en Télédétection (CURAT), de l'Université Felix Houphouët Boigny de Cocody- Abidjan.

Composante 3 : Gestion du projet

- **Activité 3.1. Transport :** Les vivres, médicaments et kits seront acheminés à partir du siège de la Mairie à Abidjan par des véhicules et camions loués auprès de transporteurs privés.
- **Activité 3.2. Distribution et suivi-évaluation:** La distribution gratuite de vivres et de médicaments essentiels aux familles nécessiteuses sera effectuée sur le terrain sous la supervision des équipes de la Mairie de Cocody

- **Activité 3.3** : un cabinet, qui sera chargé de l'audit financier et l'audit de passation des marchés de l'opération, sera recruté par la Mairie de Cocody auprès de cabinets d'audit et financier de la place, selon les termes de référence de la Banque en la matière.

4.3 Coût de l'opération : la contribution financière de la Banque sera de neuf cent soixante-sept mille dollars des Etats-Unis (**967 000 USD**). La répartition de l'enveloppe, par activité, est présentée dans le Tableau 1 ci-dessous et l'annexe 4. Le coût de gestion du programme prend en compte toutes les charges liées à la distribution des vivres sur les différents sites, les coûts associés à la mobilisation et aux activités des différentes équipes de la Mairie de Cocody déployées sur le terrain notamment le personnel logistique et au suivi-évaluation, à l'audit, etc.

Tableau 1 : Coût de l'assistance

Activité	Montant (FCFA)	Montant (USD)	%
Composante 1 : Assistance alimentaire, sanitaire et de relogement d'urgence			
Acquisition de vivres	95 500 000	170 862	17,67%
Acquisition de médicaments	90 713 800	162 299	16,79%
Acquisition de Kits étudiants	85 500 000	152 971	15,82%
Acquisition de Kits scolaires	13 150 000	23 527	2,43%
Transport, acheminement, stockage et distribution	1 500 000	2 684	0,28%
Sous Total	286 363 800	512 343	52,99%
Composante 2 : Réhabilitation, sensibilisation et prévention des inondations			
Réhabilitation du Bloc A de l'école primaire publique de Cocody-Château d'eau	17 296 000	30 945	3,20%
Réhabilitation du Bloc B de l'école primaire publique de Cocody-Château d'eau	19 541 000	34 961	3,62%
Réhabilitation de la couverture du bâtiment de l'état civil de la Mairie de Cocody	12 729 200	22 774	2,36%
Prestations des services de sensibilisation, suivi et opérationnalisation des comités de veille dans les quartiers	50 000 000	89 457	9,25%
Prestation de service de prévention des inondations	140 000 000	250 479	25,91%
Sous Total	239 566 200	428 616	44,33%
Composante 3 : Gestion du projet			
Audits (comptable, financier et acquisition) de l'opération	12 000 000	21 470	2,22%
Divers (téléphone, photocopie, carburant etc.....)	2 500 000	4 572	0,46%
Sous Total	14 500 000	25 942	2,68%
Total Général	540 430 000	967 000	100,00%

1 USD = 558,93 F CFA (août 2018)

4.4 Mise en œuvre de l'opération

4.4.1 Les Directives de la Banque en matière d'aide d'urgence stipulent que l'exécution des opérations d'urgence à court terme doit être confiée à une institution spécialisée opérant sur le terrain, à **un organisme gouvernemental** ou à une ONG. En application des dispositions du paragraphe 1.1.1 de ces Directives, la mise en œuvre de l'opération sera assurée par la Mairie de Cocody (voir la présentation de la Mairie de Cocody à l'annexe 6). Le choix de la Mairie de Cocody se fonde sur les raisons suivantes : (i) une solide expérience dans l'exécution de ce genre de programmes financés tant par la Côte d'Ivoire (Ministère de la Solidarité de Côte d'Ivoire), le secteur privé que par les institutions internationales représentées en Côte d'Ivoire, Ambassade de Chine, Ambassade de Corée, Union Européenne, etc.) ; (ii) elle a géré en 2013, 2014 et récemment des dons en vivres, non vivres et en espèces en faveur des populations sinistrées, en provenance de plusieurs entreprises privées et associations (CFAO, Communauté Libanaise d'Abidjan, ORANGE, etc.) ; (iii) la Mairie de Cocody est la principale interlocutrice des populations sinistrées et en attente d'assistance humanitaire, depuis le 18 juin 2018, elle distribue régulièrement des vivres et des médicaments à ces populations.

4.4.2 La coordination de l'opération sera assurée par la Mairie de la Commune de Cocody. La convention à conclure entre la République de Côte d'Ivoire et la Banque décrira les modalités pratiques de la mise en œuvre de l'assistance.

4.5 Dispositions sur les acquisitions

4.5.1 Conformément aux dispositions du paragraphe 3.8 des Directives révisées de la Banque en matière d'aide d'urgence et du Règlement général du Fonds spécial de secours, la Mairie de Cocody a été retenue comme agence d'exécution dans le cadre de cette opération. A ce titre, elle sera responsable des acquisitions nécessaires dans le cadre du projet et de la distribution des vivres et non vivres, et des activités financées sur les ressources du don. Les ressources de la Banque seront destinées au financement des acquisitions de biens, services et travaux nécessaires à l'action humanitaire, suite aux inondations enregistrées à Abidjan le 18 et 19 juin 2018. Ainsi, la Mairie sera chargée de la passation des marchés des biens, service et travaux tels que décrits au tableau de l'annexe 7 du présent rapport.

4.5.2 Dans le but d'assurer une bonne efficacité de sa mise en œuvre, les acquisitions seront réalisées conformément aux dispositions du Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque, d'octobre 2015. L'évaluation faite par la Banque sur le système-pays de passation des marchés de la Côte d'Ivoire a permis de conclure que ledit système est globalement acceptable pour son utilisation dans le cadre des projets financés par le groupe de la Banque. Par conséquent, à l'exception de l'audit financier et de passation des marchés, les acquisitions prévues pour ce projet seront faites suivant le système de passation des marchés de la Côte d'Ivoire (SPM) conformément au Décret n°2009-259 du 06 août 2009 portant code des marchés publics tel que modifié par les décrets n°2014-306 du 27 mai 2014 et n°2015-525 du 15 juillet 2015 et les divers arrêtés d'application (*notamment l'arrêté n°112/MPMBPE du 08 mars 2016 relatif à la procédure simplifiée à compétition ouverte (PSO), la procédure simplifiée à compétition limitée (PSL) ou la procédure simplifiée de demande de cotation (PSC)*), en utilisant les dossiers nationaux standards d'appel d'offres (DNSAO). Ces marchés sont de faibles montants,

peu complexes et il existe suffisamment d'entreprises et de fournisseurs locaux pour garantir un niveau de concurrence acceptable. La sélection du consultant en charge de l'audit financier et de passation des marchés se fera conformément aux dispositions de l'article 8.6 de la Politique de passation de marchés de la Banque (version Octobre 2015), au moyen de Dossiers de sollicitation appropriés de la Banque et d'une méthode de sélection prévue par le Manuel des opérations du Cadre de passation des marchés de la Banque.

4.5.3 Indépendamment du système utilisé, les acquisitions prévues obéiront aux dispositions de l'article 3.8 des Directives révisées de la Banque relatives à l'aide d'urgence et au Règlement général du Fonds spécial de secours (ADB/BD/WP/2008/211/Rev.1-ADF/BD/WP/2008/173/Rev.1) qui permettent de déroger à la règle d'origine pour les opérations de secours d'urgence. Ainsi :

- i) pour les acquisitions faites selon le système national, les règles en matière d'éligibilité applicables pour tous les contrats conclus dans le cadre de ce projet seront les règles nationales d'éligibilité. Toutefois, si la décision du donataire conduit à attribuer un contrat à une entité sous sanction de la Banque ou sous sanction au titre du Chapitre VII des Nations Unies, les ressources du don ne pourraient pas servir à financer un tel contrat.
- ii) pour les acquisitions faites selon le système de la Banque, les règles d'éligibilité seront celles du guichet BAD sans application de la règle d'origine.
- iii) Les détails des méthodes et procédures d'acquisition (MPA) à utiliser dans le cadre du Projet sont à l'annexe 7.

4.5.3.1 Acquisitions selon le Système de passation de marchés de la Côte d'Ivoire (SPM) :

- i) **Travaux** : les travaux de réhabilitation (i) du Bloc A de l'école primaire publique de Cocody-Château d'eau (30,945 milliers USD), (ii) du Bloc B de l'école primaire publique de Cocody-Château d'eau (34,961 milliers USD) et (iii) de la couverture du bâtiment de l'état civil de la Mairie de Cocody (22,774 milliers USD) seront acquis par la procédure simplifiée de demande de cotation (PSC) telle que décrite par les textes nationaux
- ii) **Biens** : les biens comprenant les vivres (170,862 milliers USD), les médicaments (162,299 milliers USD) et les kits étudiants (152,971 milliers USD) seront acquis par la procédure simplifiée à compétition ouverte (PSO). Les kits scolaires (23,527 milliers USD) seront acquis par la procédure simplifiée de demande de cotation (PSC) telle que décrite par les textes nationaux
- iii) **Prestation de services non intellectuels** : le transport des vivres, médicaments et kits (13,418 milliers USD) seront acquis par la procédure simplifiée de demande de cotation (PSC) telle que décrite par les textes nationaux

- iv) **Services de consultants** : les services suivants :(i) la sensibilisation, le suivi et l'opérationnalisation des comités de veille dans les quartiers (89,457 milliers USD); (ii) l'étude sur la prévention des inondations (250,479 milliers USD) seront acquis par entente directe respectivement avec l'ONG Earth Rights Institute et le Centre Universitaire de Recherche et d'Application en Télédétection (CURAT), de l'Université Felix Houphouët Boigny de Cocody- Abidjan qui a l'expérience et l'expertise requises pour des services de cette nature. Ces ententes directes sont conformes aux dispositions de l'alinéa 96.2 de l'article 96 du Code des marchés publics de Côte d'Ivoire qui autorise le recours à cette procédure dans les situations d'urgence ou les cas de force majeure. En effet, au regard du calendrier de l'opération (de six mois), des délais d'acquisition compétitive (au moins 5 mois) et des délais d'exécution desdites missions il est pratiquement impossible que les contrats relatifs à ces services soient entièrement exécutés avant la clôture du projet. En outre l'ONG Earth Rights Institute est déjà engagée avec la Mairie pour le même type de prestations, notamment la sensibilisation et la prévention et peut donc réagir avec célérité.

4.5.3.2 Acquisitions selon les Méthodes et Procédures de passation des marchés de la Banque (BPM) : **Services de consultants** : les services relatifs à l'audit financier et à la passation des marchés seront acquis sur la base d'une liste restreinte de firmes et par la **méthode de sélection au moindre coût (SMC)**. Compte tenu du faible nombre de contrats à passer dans le cadre du projet, ces deux audits seront fusionnés et exécutés par le même Consultant.

4.5.4 Annonces : un avis général de passation des marchés (AGPM), conforme au modèle de la Banque, sera publié sur le portail national des marchés publics, UNDB online et le site Internet de la Banque, après approbation de la proposition de financement par le conseil d'administration de la Banque. Les avis spécifiques des acquisitions faites en utilisant le Système National respecteront les règles de publication prévues dans le CMP. Ceux relatifs aux acquisitions à faire selon le système de la Banque suivront les règles publicitaires prescrites par le cadre de passation des marchés de la Banque.

4.5.5 Plan de passation des Marchés : un plan de passation des marchés a été discuté avec le donataire. Ce plan est disponible en Annexe 8. Ce plan pourra être mis à jour périodiquement et approuvé par la Banque. Toutes les acquisitions prévues seront impérativement mise en œuvre conformément à un plan de passation des marchés formellement approuvé par la Banque.

4.5.6 Revue des marchés passés par le donataire

4.5.6.1 Contrôle dans le cadre de l'utilisation du de passation de marchés pays (SPM) : Les acquisitions effectuées suivant le système de passation de marchés du pays seront soumises au contrôle et à la régulation de la passation de marchés suivant les lois et règlements du pays. Les audits seront conduits par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics ou toute autre institution mise en place par l'Etat. En outre il est prévu un audit périodique de la passation des marchés qui sera fait en même temps que l'audit financier. Les résultats de ces audits seront soumis à la Banque pour information et approbation.

4.5.6.2 Contrôle dans le cadre du BPM de la Banque : Toutes les acquisitions effectuées suivant les méthodes et procédures de la Banque feront l'objet d'un examen préalable de la Banque. A cet

effet, les documents suivants sont soumis à la revue et l'approbation de la Banque avant leur publication: ○ Avis général de passation des marchés, ○ Avis à manifestation d'intérêt ○ Demandes de propositions aux consultants, ○ Rapport d'évaluation des propositions techniques des consultants, ○ Rapports d'évaluation des propositions financières des consultants comportant les recommandations d'attribution y compris le procès-verbal de négociations et le projet de contrat paraphé.

4.6 Dispositions en matière de gestion financière et décaissement

4.6.1 En raison de l'urgence de l'opération, il est recommandé que le don soit décaissé en une seule tranche à l'exception de la provision prévue pour les prestations du cabinet d'audit qui fera l'objet d'un paiement direct.

4.6.2 Dispositions en matière de gestion financière : La responsabilité fiduciaire du projet sera sous la direction des services financiers de la mairie de Cocody. L'information financière sera centralisée à Cocody, Abidjan et les arrangements seront exécutés par le personnel en place. La mairie de Cocody veillera à ce que toutes les transactions financières soient enregistrées à temps; et mettra en place un système minimum de contrôle interne permettant d'assurer la traçabilité de l'acheminement de l'aide jusqu'aux bénéficiaires finaux. Ce système devra inclure la conservation et l'archivage adéquat de l'ensemble des justificatifs des opérations financées et notamment :

- i) Pour les bons de logements : la liste des bénéficiaires, la justification de leur éligibilité, les contrats et les titres de propriété.
- ii) Pour les différents kits : les contrats et bons de commande, la liste des bénéficiaires finaux et la justification de leur éligibilité, les factures et bons de réception et les décharges des bénéficiaires maintenues sur des registres spécifiques.
- iii) Pour les travaux et services, les contrats avec les prestataires, les justificatifs attestant la réception des travaux et services et du paiement des prestataires

4.6.3 **Conditions de décaissement de la tranche unique du don** : Transmettre à la Banque la preuve de l'ouverture d'un compte spécial dans une institution bancaire jugée acceptable par la Banque.

4.7 Calendrier d'exécution : l'exécution du programme s'étalera sur une période de six mois, (octobre 2018 à mars 2019). Le montant du don non décaissé à la date du 1er avril 2019 sera annulé, de même que le solde du compte spécial sera reversé à la Banque.

4.8 Supervision et audit : les opérations sur le terrain seront supervisées par des agents dûment mandatés par la Mairie de Cocody. Ces derniers rendront compte hebdomadairement à la cellule de mise en œuvre de l'aide d'urgence instituée à cet effet par la Mairie de Cocody de l'état d'exécution du programme. Dans un délai d'un mois à compter de la fin du programme, la Mairie de Cocody transmettra à la Banque, un rapport détaillé sur l'exécution des activités prévues dans la convention tripartite ainsi qu'un rapport financier ; la fréquence du rapport financier sera

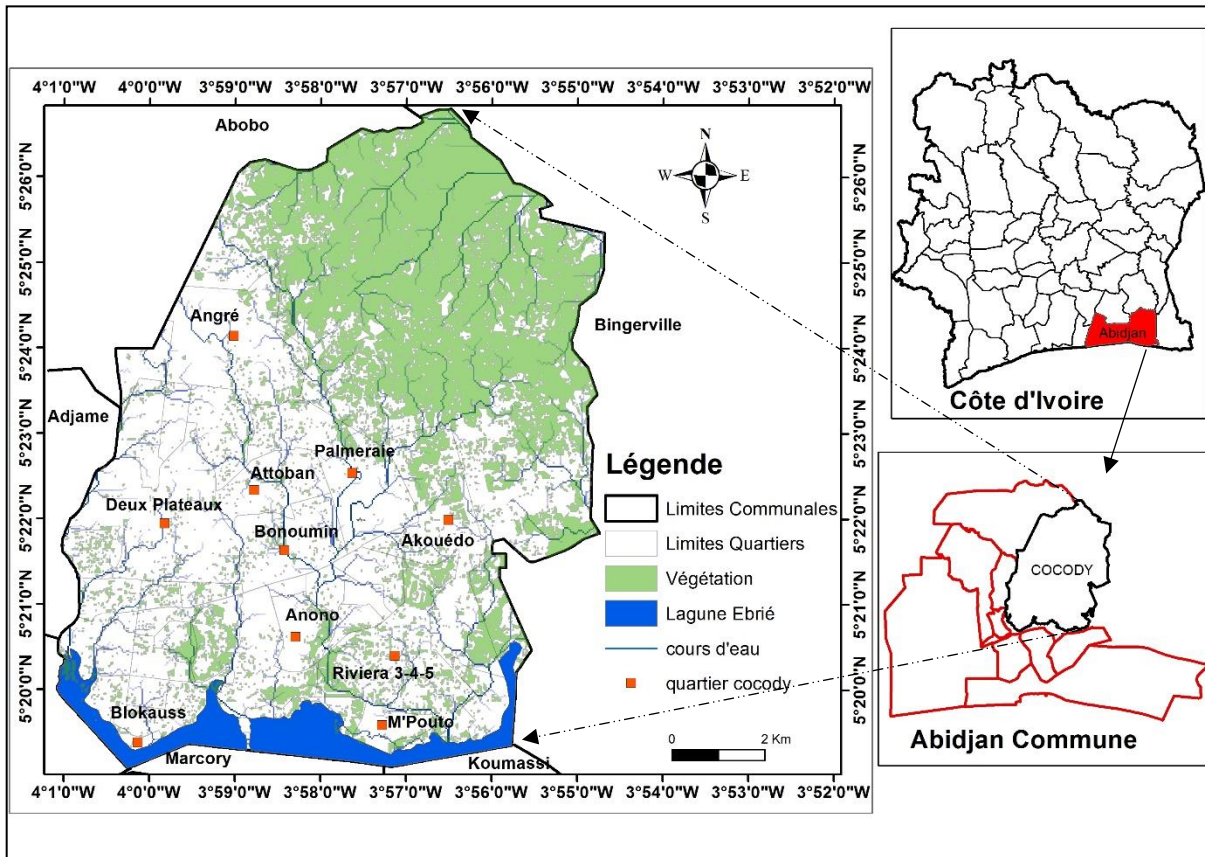
trimestrielle si l'opération est exécutée au-delà de six mois. Dans un délai maximum de six mois à compter de la fin du programme, la Mairie de Cocody transmettra à la Banque un rapport d'audit financier de l'opération. L'auditeur extérieur sera recruté sur la base des TDRs de l'audit des projets financés par la Banque pour examiner l'état d'exécution du projet à la date de clôture. Le rapport d'audit devra comprendre une opinion sur les états financiers, l'utilisation du compte spécial et une évaluation du contrôle interne qui a prévalu au cours du projet, ainsi que les aspects spécifiques aux acquisitions tel qu'il sera défini dans les TDRs. L'auditeur sera payé après validation de son rapport par la Banque.

5 Conclusions et recommandations

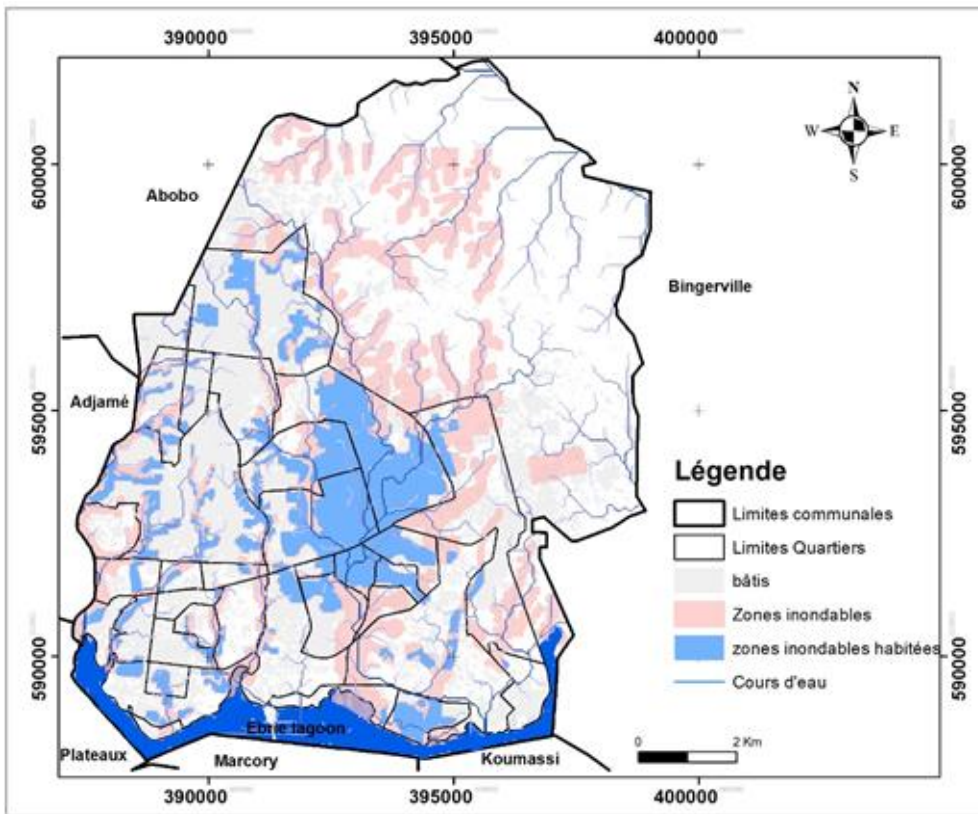
5.1 Conclusion : la présente proposition vise à fournir une assistance humanitaire d'urgence aux populations affectées par les pluies diluviennes dans les différentes communes de Cocody, à Abidjan, Côte d'Ivoire. Elle est conforme aux Directives révisées de la Banque en matière d'aide d'urgence et au Règlement général du Fonds spécial de secours (ADB/BD/WP/2008/211/Rev.1 et ADF/BD/WP/2008/173/Rev.1).

5.2 Recommandations : en application des Directives du Groupe de la Banque en matière d'aide d'urgence, il est demandé au Conseil d'administration d'approuver un don d'un montant de neuf cent soixante-sept mille dollar des Etats-Unis (967 000 USD) à la République de Côte d'Ivoire, sur les ressources du Fonds spécial de secours et selon les modalités et conditions prévues dans la présente proposition.

Annexe 1: Carte administrative de la Commune de Cocody, Abidjan



Annexe 2.1 : Carte des zones inondables habitées de Cocody



Annexe 2.2 : Carte de risque d'inondation de la ville d'Abidjan



Annexe 3 : Requête du Gouvernement de Côte d'Ivoire

**MINISTRE DU PLAN
ET DU DEVELOPPEMENT**



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union – Discipline – Travail

LE MINISTRE



Abidjan, le **09 AOUT 2018**

N/Réf. : **0626** /MPD/CAB-00/DGPLP/CZM/CA

URGENT

Alice MANON
[Signature]
09/08/18

A
Madame la Directrice Générale
du Bureau Régional de
Développement et de Prestation
de Services pour l'Afrique de
l'Ouest (BAD)

ABIDJAN

*Sup pour traitement
en relation avec
la requête
reçue de
le PRST
[Signature]
13/8/18*

**Objet : Requête de financement du programme d'urgence
de la Mairie de Cocody**

Madame la Directrice Générale,

J'ai l'honneur de vous soumettre pour financement, le programme d'urgence de la Mairie de Cocody, consécutif aux dernières inondations.

En effet, les dernières pluies diluviennes ont mis en exergue les effets du phénomène des changements climatiques en Côte d'Ivoire et particulièrement sur l'ensemble du périmètre communal de Cocody.

Comme vous le savez, les pluies diluviennes ont entraîné des inondations sans précédent, des pertes en vies humaines et de nombreux dégâts matériels. Ces nombreuses catastrophes impliquent la nécessité de renforcer la sensibilisation sur la prévention des inondations, les risques, la vulnérabilité et la sécurité climatique.

Dans ce cadre, il apparaît urgent d'entreprendre des travaux d'assainissement, de salubrité, de curage des caniveaux de tous les quartiers sinistrés et à risques, la propreté des quartiers ainsi que des appuis multiformes aux cas sociaux et victimes des inondations.

C'est pourquoi, je vous saurais gré des dispositions que vous voudriez bien prendre pour apporter **une aide d'urgence sous forme de don à la Mairie de Cocody pour lui permettre de faire face aux besoins pressants des populations sinistrées.**

Je vous prie d'agréer, **Madame la Directrice Générale**, l'assurance de ma parfaite considération.



[Signature]
Nialé KABA

Annexe 4 : Coûts détaillés de l'aide d'urgence¹

Description	Unité	Quantité	Prix unitaire (FCFA)	Coût Total
kit de vivres pour les familles				
Riz	kg	25 000	700	17 500 000
Huile Dinor	litres	5 000	350	1 750 000
Sucre en poudre blanc	kg	5 000	1 200	6 000 000
Sel	kg	2 500	800	2 000 000
Savon (paquet de 48)	paquet	500	12 500	6 250 000
Nattes	unité	1 000	6 500	6 500 000
Matelas (1 place)	unité	1 000	18 000	18 000 000
Bon de relogement/ famille	unité	250	150 000	37 500 000
Sous Total 1				95 500 000
kit d'urgence pour les étudiants				
Matelas (1 place)	unité	1 000	18 000	18 000 000
Lot de draps	unité	1 000	10 000	10 000 000
Lot de serviettes	unité	2 000	7 500	15 000 000
Seau	unité	1 000	2 500	2 500 000
Produits d'hygiène (savon, pâte dentifrice etc.,)	unité	1 000	15 000	15 000 000
Bons de relogement/étudiant	unité	1 000	25 000	25 000 000
Sous Total kits étudiants				85 500 000
Kits scolaire pour les enfants des familles sinistrées				
Uniformes	unité	1 000	6 500	6 500 000
Cahier TP 200 Pages	unité	500	1 200	600 000
Cahier de 200 pages	unité	500	1 000	500 000
Cahier de 300 pages	unité	500	1 000	500 000
Ensemble géométrique	unité	500	1 400	700 000
stylos (bleu, vert, rouge)	unité	500	1 200	600 000
Cartable	unité	500	7 500	3 750 000
Sous Total kits scolaire				13 150 000
kits de médicament pour les 5 centres de santé				
Albendazole 400 mg cp	bte	1 800	500	900 000
Amoxicilline 500 mg gélule	bte	2 600	500	1 300 000
Amoxicilline 1 g injectable	bte	2 400	1 200	2 880 000
Artémether 80 mg injectable	bte	1 050	5 475	5 748 750
Bandelettes	bte	480	7 000	3 360 000
Bandes	bte	500	1 000	500 000
Béta Artémether 80 mg inj,	bte	1 000	8 600	8 600 000
Brancard	unité	3	150 000	450 000
Calchek 5 mg cp	bte	650	7 000	4 550 000
Captopril 25 mg	bte	1 050	2 165	2 273 250
Chaise roulante	unité	16	150 000	2 400 000
Coarsucam 100/270 mg cp	bte	1 350	1 500	2 025 000
Coartem 20/120 mg cp	bte	1 850	1 500	2 775 000
Compresse	bte	535	2 000	1 070 000
Coton Hydrophile	bte	450	3 000	1 350 000
Cotrex cp 960 mg	bte	2 800	800	2 240 000
Cotrim fort cp 960 mg	bte	490	1 000	490 000
Destructeur d'aiguille	unité	1	320 000	320 000
Diclo DENK 100 mg	bte	1 300	700	910 000
Doxamycine 100 cp	bte	1 050	2 700	2 835 000
Furo DENK cp 100 mg	bte	1 000	430	430 000

¹ Ces coûts sont indicatifs et devront correspondre aux prix standard pratiqués sur le marché.

Gants stériles	bte	750	1 250	937 500
Glucomètre One Touch	bte	10	30 000	300 000
Insulet mix 30	bte	850	6 430	5 465 500
Insulet rapide	bte	970	6 450	6 256 500
Lame de bistouri	bte	280	3 000	840 000
Lancet bte de 100	bte	750	3 000	2 250 000
longamycine 200 cp	bte	1 050	2 300	2 415 000
Lopéramide DENK Gélule 2 mg	bte	642	800	513 600
Mébendazole 500 mg cp	bte	2 100	500	1 050 000
Metformine 850/1000	bte	1 400	1 000	1 400 000
Métronidazole 500 mg cp	bte	2 200	150	330 000
Microflox 500 cp	bte	770	5 000	3 850 000
Paracétamol 500 mg cp	bte	2 700	100	270 000
Quinine chlorhydrate inj, 400 mg	bte	1 090	3 930	4 283 700
Quinine cp 300 mg	bte	1 000	2 395	2 395 000
Quinine injectable 500 mg	bte	2 100	2 250	4 725 000
Seringue 10 cc	bte	1 400	100	140 000
Sparadrap	bte	750	1 000	750 000
TDR	bte	1 900	2 000	3 800 000
Xylocaine	bte	890	1 500	1 335 000
Sous Total médicaments				90 713 800
Réhabilitation, sensibilisation et prévention des inondations				
Réhabilitation du Bloc A de l'école primaire publique de Cocody-Château d'eau	unité	1	17 296 000	17 296 000
Réhabilitation du Bloc B de l'école primaire publique de Cocody-Château d'eau	unité	1	19 541 000	19 541 000
Réhabilitation de la couverture du bâtiment de l'état civil de la Mairie de Cocody	unité	1	12 729 200	12 729 200
Prestations des services de sensibilisation, suivi et opérationnalisation des comités de veille dans les quartiers	unité	1	50 000 000	50 000 000
Prestation de service de prévention des inondations	unité	1	140 000 000	140 000 000
SousTotal réhabilitation, sensibilisation et prévention des inondations				239 566 200
Gestion du projet				
Audits (comptable, financier et acquisition) de l'opération	ff	1	12 000 000	12 000 000
Transport, acheminement et stockage	ff	1	1 500 000	1 500 000
Divers (téléphone, photocopie, carburant etc.....)	ff	1	2 500 000	2 500 000
Sous Total gestion du projet				16 000 000
Total Général				540 430 000

Annexe 5.1 : Aperçu des prestations de service en vue de la prévention des inondations – Prestations d’Information, sensibilisation générale et éducation des populations, contre les risques d’inondation et de catastrophes naturelles

Information, sensibilisation générale et éducation des populations, contre les risques d’inondation et de catastrophes naturelles		
Objectif spécifique	Activité	Résultats attendus
Activités préparatoire	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mettre en place dans chaque quartier, un point d’attache local placé sous l’autorité du responsable du quartier ou du village ; ✓ Identifier 1000 dont 500 femmes, chargés d’informer, d’éduquer et de sensibiliser par proximité, tous les habitants du quartier ; ✓ Impliquer la radio écologique locale de Cocody et les radios périphériques ; 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mettre en place dans chaque quartier, un point d’attache local placé sous l’autorité du responsable du quartier ou du village ; ✓ Identifier 1000 dont 500 femmes, chargés d’informer, d’éduquer et de sensibiliser par proximité, tous les habitants du quartier ; ✓ Impliquer la radio écologique locale de Cocody et les radios périphériques ;
Informé, sensibiliser, éduquer et évaluer le potentiel institutionnel	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Identifier les acteurs intervenant dans la mise en œuvre des opérations ✓ Mobiliser ces acteurs autour d’un objectif commun les inondations dans leur quartier respectif et l’appropriation du processus ✓ Recueillir des informations liées à la nécessaire connaissance des atouts et contraintes de chaque quartier, afin d’identifier des axes potentiels de résolution des problèmes. ✓ Clarifier les contraintes et les principes que les acteurs institutionnels doivent accepter, s’ils s’engagent dans le processus 	Les autorités administratives, politiques, municipales, coutumières, sensibilisées par les médias et les travaux scientifiques, aux problèmes récurrents des pluies diluviennes à Cocody, qui ne cessent de causer nombreuses pertes en vie humaines et la perte des biens, mettent à place à travers le projet, tous les moyens dont elles disposent, qui éradiquent définitivement ce fléau, effectivement.
Réaliser un diagnostic concerté et conception des axes et schémas d’intervention suites aux résultats du diagnostic externe.	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Organisation de séances de travail avec les leaders communautaires et les autorités locales, en vue d’identifier les problèmes d’inondations, de salubrité, d’occupation illicite des sites dangereux, etc. ✓ Amorcer la réflexion pour dégager des approches de solutions ✓ Concevoir et adopter des axes et le plan stratégique à suivre ✓ Appuyer la collectivité dans la phase d’information de la communauté 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Identifier, avec des groupes communautaires, les problèmes du quartier et des inondations ainsi que les principaux conflits latents existant au sein des communautés ✓ Amorcer la réflexion pour dégager des sol
Structurer les différents groupes et mettre en place des structures d’interventions	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Renforcer les structures existantes servant de point d’appui pour les actions et la structuration du milieu ; ✓ Amener les populations à percevoir la nécessité de constituer des groupes d’intervention ; ✓ Mettre en place des comités de prévention des inondations, des catastrophes climatiques, de salubrité, propreté du quartier, propreté des rues, bien formés pour promouvoir une vie saine ; ✓ Créer un collège communautaire de règlement des conflits dans un cadre institutionnel, chez le chef du village ou le chef de quartier ou le leader ; ✓ Recruter des volontaires, animateurs sociaux locaux. Ils consulteront un large éventail de groupes de jeunes et de femmes et autres groupes communautaires sur les besoins à couvrir en matière de prévention et de gestion des inondations ; 	Les structures d’intervention sont mises en place et le plan d’action est élaboré et ses approches définies.

	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Adopter un plan d'action après négociations et discussions entre les différentes équipes ainsi créées ; 	
Renforcement des capacités des acteurs locaux par leur inculquer des stratégies en vue d'un changement de comportements.	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Former le comité sur la démarche à suivre en vue de formaliser les solutions retenues ✓ Renforcer les capacités des acteurs à gérer le processus de négociation des conflits ✓ Organiser des séances de formation des équipes sur la prévention et la gestion des inondations, des catastrophes naturelles ; ✓ Initier un système de gestion intégrée et transversale (Volontaires, animateurs sociaux et collège communautaire de prévention et de gestion des inondations, catastrophes naturelles) ; 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Des séances de formation des acteurs sur la prévention et la gestion des inondations, des catastrophes naturelles et l'occupation des sites interdits, sont réalisées. ✓ Les volontaires animateurs sociaux s'approprient un nouveau rôle, celui de volontaire, ✓ Des formations sur les termes de civisme, de sécurité alimentaire, sécurité des personnes et des biens, vivre ensemble, lutte contre la pauvreté et le chômage, sont insérés dans les supports des programmes de sensibilisation d'éducation et de formation ainsi réalisés.
L'appui à la mise en œuvre des activités de prévention et de gestion des inondations, des catastrophes naturelles et des activités de lutte contre l'occupation des sites interdits, est réalisés.	<ul style="list-style-type: none"> ✓ S'assurer que les stratégies de prévention et de gestion des inondations, des catastrophes naturelles et d'interdiction d'occuper les sites interdits, sont acceptées de tous ; 	<p>Le cadre de concertation permanent et de mobilisation, est opérationnel.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les activités définitives à réalisées sont maîtrisées - Un axe de développement social est proposé, pour suivre l'ensemble du processus.
Mettre en place des activités pour la promotion des quartiers propres sans inondation ni perte en vies humaines comme en biens matériels;	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Effectuer des visites des différents sites pour rencontrer les victimes en vie, les parents des personnes décédées, les populations des quartier sinistrées, les chefs de village, chefs de communautés chefs de quartiers, les leaders, chefs des jeunes gens et responsables des jeunes, les autorités locales des quartiers pour leur expliquer l'activité, et la méthodologie de mise en œuvre de l'activité ; ✓ Mettre en place dans chaque quartier, un point d'attache local placé sous l'autorité du responsable du quartier ou du village ; ✓ D'identifier 1000 dont 500 femmes, chargés d'informer, d'éduquer et de sensibiliser par proximité, tous les habitants du quartier ; ✓ Impliquer la radio écologique locale de Cocody et les radios périphériques ; 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mettre en place effective des comités prévention des inondations dans chaque quartier. ✓ Relayer les informations par la télévision nationale ; ✓ Créer des comités d'assainissement, de curage des caniveaux ; ✓ Créer des comités de veille sur la salubrité, l'hygiène et la propreté du quartier ; ✓ Créer des comités de veille sur les inondations ; ✓ Créer des comités de veille sur les habitations précaires dans les zones à risques ; ✓ Instituer des activités culturelles telles que les concours de danse, de chants, de théâtre, de dessins, mini carnivals, concours de cuisine et des expositions, sur les changements d'attitude et d'aptitude, en matière du maintien du cadre de vie ; ✓ Produire des affiches de sensibilisation ;
Suivre et évaluer les activités de lutte contre les inondations, mises en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Appuyer l'élaboration et la mise en place d'outils d'évaluation pérenne des activités de lutte contre les inondations et l'occupation illégale des terrains dangereux. ✓ Contrôler le bon fonctionnement des structures mises en place ✓ Organiser des ateliers de planification et d'évaluation participative. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Suivre l'évolution des différentes activités effectuées afin de voir si elles ont atteint leurs objectifs et de les redresser le cas échéant. ✓ organiser des ateliers de planification stratégique, afin de l'adoption d'une feuille de route commune.

Annexe 5.2 : Aperçu des prestations de service en vue de la prévention des inondations – Prestations en matière d'évaluation –prévision et résilience des populations de Cocody aux risques d'inondation par approche géospatiale

Evaluation –prévision et résilience des populations de Cocody aux risques d'inondation par approche géospatiale		
Objectif spécifique	Activité	Résultats attendus
Cartographier les zones à risque d'inondation dans la commune de Cocody,	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Acquisition de données (image, hydro-climatique, cadastre, réseau de drainage, socio-économique, etc.) ; ✓ Enquête de terrain ; ✓ Traitement et interprétation des données 	Carte des zones à risque d'inondation
Modéliser le phénomène d'inondation	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Intégration des données hydro-climatiques et des données d'images dans le modèle stockastique 	Carte de prévision de la pluviométrie, de la température et de l'occupation du sol avec un pas de temps journalier
Elaborer les cartes d'enjeux socio-économique	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Enquête socio-économique (qualitatif et quantitatif) auprès des populations et des entreprises ✓ Conception d'une base de données ✓ Traitement et interprétation des données 	Carte des enjeux socio-économiques
Développer des mesures d'adaptation et de prévention	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Acquisition d'un serveur et accessoires informatiques ✓ Déploiement des différentes applications informatiques pour le Webmapping ✓ Développement d'application mobile pour alerter la population (système d'alerte) ✓ Mise en place d'une plateforme d'échange et d'information ✓ Transfert de compétence aux personnes ressources 	Plateforme d'échange et d'information Application mobile (Webmapping) Renforcement de capacité des personnes ressources

Annexe 6 : Présentation de la Mairie de Cocody

1. **Date de création:** la Commune de Cocody est créée par la loi n°78-07 du 09 janvier 1978, portant création des communes de plein exercice en Côte d'Ivoire. Le décret n°80-1184 du 18 octobre 1980, fixant le ressort territorial des communes de la ville d'Abidjan, modifié par le décret 95-530 du 14 juillet 1995 fixant le ressort territorial des communes d'Abobo et de Cocody, détermine les limites territoriales de la Commune. Avant 1980, Cocody était une délégation municipale rattachée à la ville d'Abidjan. Elle est devenue Commune de plein exercice par la loi précitée et a commencé son fonctionnement dès janvier 1980. Elle est située au nord de la ville d'Abidjan et couvre une superficie de 132 km². Elle abrite des quartiers urbains et 11 villages à caractère rural, très peuplés, souvent peu ou mal aménagés. Cocody est surtout une cité résidentielle où habitent le Président de la République, la quasi-totalité des missions Diplomatiques, des hautes Personnalités du pays et des institutions internationales, des hommes d'affaires, avec également une frange importante de populations en situation de précarité. Toutes ces composantes sociales cohabitent dans un cadre harmonieux.

2. **Mission :** La mairie est une collectivité territoriale dont la mission est de satisfaire aux besoins de la population locale. Ses attributions sont multiples : état civil, urbanisme et logement, écoles et équipements, activités socio culturelles, santé et sociale, police administrative. A ce titre, le Conseil municipal de Cocody règle les affaires de la commune. Il vote le budget et gère le domaine municipal notamment. Il se réunit chaque mois généralement le 2ème mercredi du mois.

3. **Attributions du Maire :** Le Maire est élu pour un mandat de de cinq (5) ans renouvelable. Il est à la fois un agent de l'Etat et un agent de la commune et ses missions se distinguent selon les différents statuts. Il est officier de l'Etat civil. En effet il appose sa signature sur tous les actes de l'Etat civil. Il s'occupe de sa commune à travers trois principaux niveaux : la sécurité, la salubrité et la tranquillité. Le Maire est officier de police administrative. Il est chargé d'assurer la sécurité sur toute l'étendue du périmètre communal. Le Maire a pour rôle aussi d'assurer un cadre de vie sain à ses administrés. Il veille par exemple à instaurer ou maintenir un environnement salubre dans la commune. Le Maire s'occupe de d'assurer la tranquillité dans la commune.

4. **Statut juridique de la Mairie de Cocody :** la mairie de Cocody est une personne morale de droit public distincte de l'État et bénéficie à ce titre d'une autonomie juridique et patrimoniale. Elle s'administre librement dans les conditions prévues par la loi et sa gestion est assurée par un conseil délibérant élu au suffrage universel direct, et par des organes exécutifs.

5. **Cadre organique de la Mairie de Cocody :** la gouvernance de la Mairie est assurée, outre le Cabinet du Maire qui est l'organe de décision et de gestion de la commune par : (i) le Secrétariat Général qui est est l'organe administratif de la Mairie ; (ii) les différentes Directions (services financiers, services administratifs, services techniques, développement humain, développement local, Et des Sous-directions et services rattachés aux différentes Directions ; (iii) le conseil municipal (organe de délibération) composé à ce jour de 47 membres. La Mairie de Cocody compte 733 employés dont 65 cadres dont 23 occupent des postes de Directeurs.

6. **Capacités techniques de la Mairie de Cocody :** les interventions de la Mairie de Cocody s'insèrent dans divers secteurs (santé, sécurité alimentaire, nutrition, changement climatique, Eau hygiène assainissement), se référant tous à des vulnérabilités identifiées au niveau des populations, et en étroite relation avec les mandats conférés aux collectivités territoriales. Entre autres, on retient : l'assistance d'urgence aux communautés, les actions de secourisme (incluses les formations aux premiers secours), les activités des projets communautaires, la formation du personnel paramédical (infirmiers et aides-soignants). La Mairie de Cocody a mis en place des équipes de réponses à différentes catastrophes enregistrées ces dernières années dans la

Commune, notamment celles liées à des inondations en 2013 et 2014. En ce qui concerne les inondations de cette année, la Mairie de Cocody a mis en place un Comité de crise composé des cadres de la Mairie et dirigée par un Conseiller Municipal dont la mission est de venir en aide aux sinistrés de la population de Cocody. Ce Comité était appuyé par une cellule accueil, cellule écoute psychologique, cellule logistique qui a coordonné le travail de déblayage de gravas, de sable, de nettoyage de certains domiciles, de curage de caniveaux, de réouverture des voies, cellule affaires sociales et humanitaires et une cellule de gestion des dons et stocks. Bien avant les réactions extérieures le collectif des cadres de la Mairie a pu activer une chaîne de solidarité pour répondre aux besoins des premières nécessités des personnes en errance ou hébergées sur un site.

Le suivi du projet est effectué de façon régulière par les agents qui exécutent les projets sur le terrain en collaboration avec les partenaires locaux (notabilité, guides religieux, associations locales etc.....). Le suivi est effectué selon des indicateurs d'activités et de performances. Le suivi et la supervision sont effectués par les responsables de département et de programme à la fréquence trimestrielle. Il existe plusieurs types d'évaluation à mi-parcours et finale. L'évaluation à mi-parcours est effectuée à mi-temps de l'exécution du projet. Elle est faite soit par l'équipe du projet, le partenaire financier ou un consultant externe. L'évaluation finale est effectuée par un consultant externe. La restitution de l'évaluation est rendue sous forme d'atelier de restitution.

7. Capacités de gestion financière : la Mairie de Cocody a déjà exécuté, par le passé des opérations pour plusieurs bailleurs dont l'Union Européenne, l'Agence Espagnole de Coopération Internationale et du Développement (AECID), les Ambassades de Chine et de Russie, les sociétés privées (ORANGE, CFAO...), les personnes de bonne volonté. Les projets sont conçus sur la base de l'approche gestion axée sur les résultats instrument de repère (objectif global, objectifs spécifiques, les activités, les indicateurs objectivement vérifiable, résultats, sources de vérification, hypothèses les conditions critiques.

Les rapports financiers mensuels de tous les financements reçus des partenaires sont élaborés. Il existe un système de suivi budgétaire détaillé de chaque financement.

Annexe 7 : Résumé des modalités de passation des marchés

Catégories de dépenses	Millier USD				
	Méthodes et procédures nationales d'acquisition		Méthodes et procédures d'acquisition de la Banque		
	AOO	Autres	AOO	LR	Total
1. TRAVAUX					
Réhabilitation du Bloc A de l'école primaire publique de Cocody-Château d'eau		30,95 [30,95]			30,95 [30,95]
Réhabilitation du Bloc B de l'école primaire publique de Cocody-Château d'eau		34,96 [34,96]			34,96 [34,96]
Réhabilitation de la couverture du batiement de l'état civil de la Mairie de Cocody		22,77 [22,77]			22,77 [22,77]
2. BIENS					
Vivres		170,86 [170,86]			170,86 [170,86]
Médicaments		162,30 [162,30]			162,30 [162,30]
Kits étudiants		152,97 [152,97]			152,97 [152,97]
Kits scolaires		23,53 [23,53]			23,53 [23,53]
3. PRESTATION DE SERVICES					
Transport des vivres, médicaments et kits		13,42 [13,42]			13,42 [13,42]
4. SERVICES DE CONSULTANTS					
Sensibilisation, suivi et opérationnalisation des comités de veille dans les quartiers		89,46 [89,46]			89,46 [89,46]
Prévention des inondations		250,48 [250,48]			250,48 [250,48]
Audits (comptable, financier et acquisition) de l'opération				21,47 [21,47]	21,47 [21,47]
Total	0,00 [0,00]	951,69 [951,69]	0,00 [0,00]	21,47 [21,47]	973,16 [973,16]

Légendes : Autres : procédure simplifiée à compétition ouverte (PSO), ou la procédure simplifiée de demande de cotation (PSC), Entente directe, liste restreinte

Annexe 8 : Plan de passation de marché

TRAVAUX

Description du lot	Montant Estimé en USD (000)	Forfait ou Coût Unitaire	Mode d'acquisition	Pré-ou Post-Qualification	Préférence Nationale/Régionale	Examen Préalable ou a Posteriori	Date de publication de l'AAO	Date de début du contrat	Commentaire
Réhabilitation du Bloc A de l'école primaire publique de Cocody-Château d'eau	30,945	Forfait	PSC	Post-qualification	NA	NA	NA	15/11/2018	SNPM
Réhabilitation du Bloc B de l'école primaire publique de Cocody-Château d'eau	34,961	Forfait	PSC	Post-qualification	NA	NA	NA	15/11/2018	SNPM
Réhabilitation de la couverture du bâtiment de l'état civil de la Mairie de Cocody	22,774	Forfait	PSC	Post-qualification	NA	NA	NA	15/11/2018	SNPM
Coût total	88,680								

Biens

Description du lot	Montant Estimé en USD (000)	Mode d'acquisition	Pré-ou Post-Qualification	Préférence Nationale/Régionale	Examen Préalable ou a Posteriori	Date de publication de l'AAO	Date de début du contrat	Commentaire
Vivres	170,862	PSO	Post-qualification	NA	NA	NA	10/11/2018	SNPM
Médicaments	162,299	PSO	Post-qualification	NA	NA	NA	10/11/2018	SNPM
Kits étudiants	152,971	PSO	Post-qualification	NA	NA	NA	10/11/2018	SNPM
Kits scolaires	23,527	PSC	Post-qualification	NA	NA	NA	10/11/2018	SNPM
Transport des vivres, médicaments et kits	13,418	PSC	Post-qualification	NA	NA	NA	10/11/2018	SNPM
Coût total	523,077							

SERVICES

Description	Méthode de sélection	Forfait ou Temps-passé	Montant Estimé en USD (000)	Examen Préalable ou a Posteriori	Date publication AMI	Date de début du contrat	Commentaire
Sensibilisation, suivi et opérationnalisation des comités de veille dans les quartiers	ED	Forfait	89,457	NA		15/11/2018	SNPM
Prévention des inondations	ED	Forfait	250,479	NA		15/11/2018	SNPM
Audits (comptable, financier et passation des marchés) de l'opération	SMC	Forfait	21,470	NA	15/12/2018	15/03/2019	BMP
Coût total			370,352				